



UNSA Territoriaux

***Syndicat Départemental des Agents UNSA
Territoriaux de Vendée
(UNSA Territoriaux 85)***

Comptes 2015

Sommaire

- ***Avant-propos (et annexe)***
- ***Journal de toutes les écritures***
- ***Compte de résultat***



UNSA Territoriaux 85

Syndicat Départemental des Agents UNSA Territoriaux de Vendée

EXERCICE COMPTABLE 2015

Sommaire

- *Avant-propos (et annexe)*
- *Journal de toutes les écritures*
- *Compte de résultat*

Avant-propos

En 2015, l'organisation syndicale :

- UNSA Territoriaux 85 a un niveau de ressources inférieur à 2 000 €. Aussi, les documents comptables se composent d'un livre mentionnant chronologiquement le montant et l'origine des ressources qu'elle perçoit et des dépenses qu'elle effectue ainsi que les références aux pièces justificatives.
- UNSA Territoriaux 85 a donc une obligation de dépôt des comptes :
 - soit en utilisant directement le site de la DILA www.journal-officiel.gouv.fr rubrique « *comptes des organisations syndicales et professionnelles* » ;
 - soit **en publiant directement son compte sur le site internet de la fédération UNSA Territoriaux** ;
 - soit, à défaut de site, en DIRECCTE.
- UNSA Territoriaux 85 est soumise à une obligation d'un numéro de SIREN puisqu'elle bénéficie de transferts financiers publics (Centre de Gestion de la Vendée). Les identifiants de l'UNSA Territoriaux 85, transmis par le service SIRENE de l'INSEE Pays de la Loire sont :
 - Identifiant SIREN : 812 172 633
 - Identifiant SIRET : 812 172 633 00016

Annexe

PREAMBULE

L'annexe du syndicat départemental des agents UNSA Territoriaux de Vendée (Sigle : UNSA Territoriaux 85) fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable recouvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Le bilan avant répartition est d'un montant égal à 112,00 €. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat excédentaire de 1636,32 €.

FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

PRÉSENTATION

Le syndicat départemental des agents UNSA Territoriaux de Vendée, est composé d'agents stagiaires, titulaires, non titulaires, vacataires, contractuels de droit privé et retraités, à jour de leur cotisation, des collectivités locales du département de Vendée affiliées au centre de gestion de la fonction publique territoriale de ce département.

En l'absence de structures de la fédération UNSA Territoriaux dans les autres collectivités locales du même département, leurs agents stagiaires, titulaires, non titulaires, vacataires, contractuels de droit privé et retraités peuvent adhérer au syndicat départemental UNSA Territoriaux de Vendée, qui dès lors les y représente.

Les adhérents de Vendée du SNEA-UNSA, Syndicat National des Enseignants et Artistes, syndicat national faisant partie intégrante de la Fédération UNSA Territoriaux, sont de fait adhérents du Syndicat Départemental UNSA Territoriaux de Vendée. (Pour ces derniers, il est convenu le paiement total de leurs cotisations directement auprès du SNEA National)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de syndicat UNSA territoriaux 85 au 31 décembre 2015 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité. Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Le syndicat UNSA Territoriaux 85 ne détient pas d'immobilisation au 31 décembre 2015.

CREANCES

Néant.

DETTES

Néant.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

L'UNSA territoriaux 85 ne détient pas de VMP au 31 décembre 2015

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres passent de 112€00 à 1748€32, soit une variation de 1636€32, correspondant au résultat de la période.

TABLEAU DE DETERMINATION DES RESSOURCES NETTES DE REVERSEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article D. 2135-9 du code du travail, les ressources prises en compte pour la détermination des obligations découlant de l'obligation de publication des comptes, sont : « le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduites de ce dernier montant les cotisations reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et à leurs unions ou à des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1. »

LIBELLE	MONTANT
COTISATIONS DE L'EXERCICE	720,00 €
REVERSEMENT DE COTISATIONS (à la fédération)	- 442,00 €
AUTRES PRODUITS	- €
SUBVENTIONS	1 376,00 €
TOTAL RESSOURCES DE L'ANNEE	1 654,00 €

AUTRES INFORMATIONS

Modalités de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et font l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

BENEVOLAT

Les comptes clos au 31 décembre 2015 n'enregistrent aucune contribution volontaire. Pour son fonctionnement, l'UNSA Territoriaux 85 dispose d'aucune personne (équivalents temps plein). Les membres du bureau assurent la vie du syndicat. Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuit. Le propriétaire en est la Mairie de LA ROCHE SUR YON.

EFFECTIF

Le syndicat UNSA Territoriaux 85 n'emploie pas de personnel

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Journal de toutes les écritures 2015

UNSA Territoriaux 85 : JOURNAL DES RECETTES 2015							
N°	Date	Libellé pièce	Libellé écriture	Réf. Pièce	Compte	Débit	Crédit
2	10/02/2015	Remises de chèques Cotisations	Cotisations	N° de remise de chèque : 6923157	756	- €	370,00 €
					512	370,00 €	- €
3	10/02/2015	Remises de chèques Cotisations	Cotisations	N° de remise de chèque : 6923158 -	756	- €	130,00 €
					512	130,00 €	- €
4	10/02/2015	Remises de chèques Cotisations	Cotisations	N° de remise de chèque : 6923159	756	- €	60,00 €
					512	60,00 €	- €
7	17/03/2015	Remises de chèques Cotisations	Cotisations	N° de remise de chèque : 6923160	756	- €	160,00 €
					512	160,00 €	- €
13	05/08/2015	Dotation Centre de Ges tion 85 : Convention du 03/04/2015	Subvention	Virement Paierie Déptle Vendée 160850900754002016- 03-30593 (Relevé de comptes n°6)	74	- €	1 376,00 €
					512	1 376,00 €	- €
Totaux						2 096,00 €	2 096,00 €

UNSA Territoriaux 85 : JOURNAL DES DÉPENSES 2015							
N°	Date	Libellé pièce	Libellé écriture	Réf. Pièce	Compte	Débit	Crédit
1	13/01/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi part Fédérale 2014	Affranchissement	15-01 (Facture) - N° de Chèque CA n°7615078	6261	0,76 €	- €
					512	- €	0,76 €
5	11/02/2015	Chèque à l'ordre de "Fédération UNSA Territoriaux"	Cotisations (Part Fédérale)	15-02 (Remise de cotisat°) - N° de Chèque CA n°7615079	6532	340,00 €	- €
					512	- €	340,00 €
6	12/02/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi part Fédérale	Affranchissement	15-03 (Facture) - N° de Chèque CA n°7615080	6261	0,68 €	- €
					512	- €	0,68 €
8	31/03/2015	Chèque à l'ordre de "Fédération UNSA Territoriaux"	Cotisations (Part Fédérale)	15-04 (Remise de cotisat°) - N° de Chèque CA n°7615081	6532	102,00 €	- €
					512	- €	102,00 €
9	31/03/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi part Fédérale + cartes	Affranchissement	15-05 (Facture) - - N° de Chèque CA n°7615082	6261	2,72 €	- €
					512	- €	2,72 €
10	11/06/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi courrier CDC/CDG + cartes	Affranchissement	15-06 (Facture) - N° de Chèque CA n°7615083	6261	4,47 €	- €
					512	- €	4,47 €
11	12/06/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi courrier INSEE	Affranchissement	15-07 (Facture) - N° de Chèque CA n°7615084	6261	2,15 €	- €
					512	- €	2,15 €
12	08/10/2015	Chèque à l'ordre de "La Poste" - Envoi courriers Députés-es/AMPCV	Affranchissement	15-08 (Facture) - - N° de Chèque CA n°7615085	6261	6,90 €	- €
					512	- €	6,90 €
Totaux						459,68 €	459,68 €

Compte de résultat 2015

UNSA Territoriaux 85 (Syndicat Départemental des Agents UNSA Territoriaux de Vendée)					
Compte de Résultat 2015					
Charges			Produits		
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
60	Achats	- €	70	Ventes de produits finis, prestations de services, ma	- €
604	Achats d'études et prestation de services	- €	74	Subvention d'exploitation	1 376,00 €
6072	Achats Bar / Boissons /Nourriture	- €	75	Autres produits de gestion courante	- €
61	Service extérieurs	- €	756	Cotisations	720,00 €
62	Autres services extérieurs	- €	76	Produits financiers	- €
625	Déplacement, missions et réceptions	- €	77	Produits exceptionnels	- €
6251	Voyages et déplacements	- €	78	Reprises sur amortissements et provisions	- €
6252	Restauration et hébergement	- €	79	Transferts	- €
6257	Frais de réceptions	- €			
6261	Frais postaux et frais télécommunication	17,68 €			
63	impôts, taxes et versements assimilés	- €			
64	Charges de personnel	- €			
65	autres charges de gestion courante	- €			
653	Reversements Cotisations	442,00 €			
658	autres charges de gestion courante	- €			
66	Charges financières	- €			
67	Charges exceptionnelles	- €			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	- €			
689	Engagements sur ressources affectées	- €			
Totaux		459,68 €	Totaux		2 096,00 €
		Résultat excédentaire			Résultat excédentaire
					1 636,32 €

COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER
du
Syndicat Départemental des Agents
UNSA Territoriaux de Vendée
(UNSA Territoriaux 85)

BILAN FINANCIER
EXERCICE COMPTABLE 2015

Nous,

Thierry DUCOURNEAU,
Sylvain COUSSI,

Membres de la commission de contrôle financier du syndicat UNSA Territoriaux 85,

Certifions avoir contrôlé le bilan financier et l'exercice comptable 2015 notamment sur :

- la comptabilité et sa régularité.
- la réalité des documents comptables.
- la situation financière à la fin de cet exercice

Certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du syndicat UNSA Territoriaux 85 à la fin de cet exercice.

Fait à Luçon

Le 09/05/16

Thierry DUCOURNEAU



Sylvain COUSSI

